

# Versoix

*Le Bulletin*

*Edition 2008*

# Ingrid Betancourt, 2321 jours ... Le compteur a enfin été arrêté



Née à Bogota le 25 décembre 1961, Ingrid Betancourt est une femme politique franco-colombienne, ancienne sénatrice et activiste anti-corruption.

Elle a été enlevée par les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) le 23 février 2002 alors qu'elle faisait

campagne, malgré les avertissements de la police et de l'armée, dans une zone où la guérilla était fortement présente.

La campagne internationale "**Ingrid Betancourt Citoyenne d'Honneur**" destinée à soutenir les actions entreprises pour sa libération et celle de toutes les personnes détenues en Colombie est suivie par 1916 collectivités (communes, départements, régions), dont Versonnex dès 2005.

Ingrid est délivrée, avec 14 autres otages, lors de l'Opération Jaque menée par l'armée nationale colombienne le 2 juillet 2008, six ans et demi après son enlèvement.

Trois mois après sa libération, elle poursuit son combat pour les otages et envisage de créer une fondation «pour les droits de l'homme». Elle exclut dans l'immédiat tout retour dans l'arène politique colombienne.

Au total, la Colombie compte quelques 3.000 otages dont environ 700 aux mains des FARC, les autres étant retenus par d'autres guérillas.

Grâce à la mobilisation du public autour des comités de soutien, les FARC prennent conscience de la notoriété internationale des otages. Pour suivre les actions des comités, [www.betancourt.info](http://www.betancourt.info).

# Livret d'accueil

Pour les nouveaux Versonnexoïses, un livret d'accueil vous attend en Mairie : un dépliant qui se veut un condensé d'informations pratiques et utiles, à garder toujours sous la main !



# Site Internet

Toutes les dernières actualités de la commune, les événements à venir, les informations publiques et les documents administratifs sont sur le site web de Versonnex : [www.versonnex74.fr](http://www.versonnex74.fr)



# Administration

**Inscriptions électorales** : Pour une inscription sur les listes électorales de VERSONNEX, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009, il est impératif de s'inscrire avant le 31 décembre 2008. Les démarches à accomplir : venir en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Elections prévues en 2009** : élections européennes.

# VERSONNEX



Mairie de Versonnex 04 50 62 15 91  
[www.versonnex74.fr](http://www.versonnex74.fr)

## Edito



Le début de l'année 2008 aura été marqué par les élections municipales et cantonales et la mise en place des diverses commissions, tant au niveau communal, qu'à la Communauté de Communes et dans les différents syndicats auxquels nous adhérons. Les équipes sont désormais en place, déterminées à agir dans l'intérêt général.

Aux nouveaux élus qui ont choisi de s'investir pour leur Commune, j'adresse mes félicitations pour leur engagement et leur souhaite un bon courage, quant aux anciens qui ont choisi de s'arrêter là, je les remercie pour leur dévouement, bien souvent assumé dans l'ombre.

Ce mandat sera profondément marqué, j'en suis convaincue, par l'avènement concret d'actions menées au niveau de l'intercommunalité, dans un souci et une logique d'économie d'échelle et de moyens. Que ce soit au niveau du logement avec la définition du Programme Local de l'Habitat (PLH), qu'en termes d'actions environnementales : centre de stockage de déchets inertes, prise de compétence de l'assainissement collectif, ou en termes de mutualisation de services à l'image de la secrétaire de mairie itinérante, les 18 communes qui constituent notre intercommunalité sont déterminées à aller de l'avant, toutes ensemble.

Je vous engage donc vivement à suivre de près les actualités de la Communauté de Communes, notamment au travers des deux bulletins annuels qui sont distribués dans les boîtes aux lettres, mais également à vous rendre aux réunions publiques qui seront organisées régulièrement durant le mandat. La première devrait avoir lieu au 1er trimestre 2009, et permettra de présenter à tous les habitants le projet de mandat de la Communauté de Communes sur lequel travaillent actuellement les élus.

En ce qui concerne les projets de la Commune pour 2009, des demandes de subventions ont été déposées pour des aménagements de sécurité au hameau de Maison de Terre, ainsi que pour la poursuite de la pose de collecteurs d'assainissement au Chef-Lieu. Mais ne nous leurrions pas, l'effort de désendettement de l'Etat aura des répercussions sur les dotations apportées aux Communes ainsi que sur les finances des grandes collectivités (Département, Région).

Nous pouvons donc prévoir qu'à l'avenir les subventions vont se faire rares, et que nous ne devons plus compter que sur notre propre capacité d'investissement pour pouvoir réaliser nos projets. Cela va nous obliger à revoir notre planning de réalisation, mais pour autant, la Commune ne se repliera pas sur elle-même et continuera les investissements nécessaires.

Alors que nous sommes entrés dans une crise économique sans précédent, l'heure n'est pas au repli sur soi mais bien à l'entraide. J'émet donc le vœu qu'en 2009, l'attention et l'écoute apportées à chaque personne soient telles que nul ne soit laissé seul face à des difficultés.

Votre Maire  
Hélène BUVAT



**Hélène BUVAT**, Maire.

Membre de droit de toutes les commissions municipales.

Vice-présidente auprès de la Communauté de Communes, chargée du tourisme-sports-culture et communication, déléguée à la commission finances, déléguée titulaire auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Albanais (SIGAL), déléguée au Syndicat des Eaux de Bellefontaine, au Syndicat d'électricité et services de Seyssel, correspondante Défense,



**Guy BROISSAND**, Maire-adjoint. Responsable de la commission voirie.

Commissions municipales : voirie, élections, appels d'offres, urbanisme, finances.

Vice-président du Syndicat des Eaux de Bellefontaine, délégué suppléant au Syndicat de Traitement des Ordures ménagères (SITOA), délégué suppléant auprès de la Communauté de Communes, commissions transports scolaires et logement-gens du voyage.



**Valérie SOLDAN**, Maire-adjointe. Responsable de la commission urbanisme.

Commissions municipales : urbanisme, appels d'offres, communication, finances.

Déléguée titulaire de la Communauté de Communes, commissions aménagement de l'espace et services à la population, déléguée suppléante du SIGAL, déléguée suppléante du SIVU des écoles,



**Stéphane BOSSON**, Conseiller municipal. Responsable assainissement.

Commissions municipales :

- voirie,
- urbanisme,
- appels d'offres.



**Pierre COILLARD**, Conseiller municipal. Responsable environnement.

Commissions municipales :

- appels d'offres,
- urbanisme.

Délégué suppléant au Syndicat des Eaux de Bellefontaine.



**Didier GALLIOT**, Conseiller municipal. Responsable eau potable.

Commissions municipales :

- appels d'offres,
- CCAS,
- urbanisme, et finances.

Délégué titulaire auprès du Syndicat des Eaux de Bellefontaine, et suppléant au Syndicat d'électricité et services de Seyssel.



**Marie GIVEL**, Conseillère municipale. Responsable du CCAS.

Commissions municipales :

- élections,
- CCAS,
- voirie, et communication.

Correspondante auprès de l'association des Aides à Domicile du Canton de Rumilly (ADCR), déléguée suppléante au Syndicat des Eaux de Bellefontaine.



**Robin LAPLACE**, Conseiller municipal. Responsable finances.

Commissions municipales :

- appel d'offres,
- CCAS,
- voirie,
- urbanisme, et finances.

Délégué titulaire au SIVU des écoles.



**Marine PERRICHON**, Conseillère municipale. Responsable scolaire, péri-scolaire.

Commissions municipales :

- affaires scolaires,
- communication.

Déléguée titulaire au SIVU des écoles, correspondante sécurité routière.



**Dominique PHILIPPOT**, Conseillère municipale. Responsable communication.

Commissions municipales : communication, CCAS.

Correspondante auprès de l'ADCR, correspondante suppléante sécurité routière, déléguée titulaire au SITOIA, déléguée suppléante à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, commissions environnement et communication.



**Jean-François PITOLLAT**, Conseiller municipal. Responsable bâtiments.

Commissions municipales :

- voirie,
- urbanisme, et finances.

Vice-président du SIVU des écoles, correspondant auprès de l'association de défense contre la grêle.

Dossiers instruits ou en cours d'instruction



### Permis de construire

Mikaël et Myriam ARIAS : maison individuelle - Chef-Lieu

Anthony PERNOUD-PORTE : maison individuelle - Chef-Lieu

Richard STINAT : rénovation et agrandissement d'une habitation - Montpelly

Gilles LENGARD : agrandissement balcon et création d'un garage - Chez Jacquet

Gérald TOCHON-DANGUY : création de terrasse avec extension de sous-sol - Chef-Lieu

Jean MIGNOT : abri à voiture - Chez Jacquet

### Déclarations préalables

Emile MOLLIER : division de parcelles - Maison de Terre

Robert PERRISSOUD : clôture - Maison de Terre

EUURL Maximmo : division de parcelles - Chef-Lieu

Bertrand CHARDON : abri de jardin - Chez Jacquet

Albert PERNOUD-PORTE : lotissement, détachement d'un lot - Chef Lieu

Didier CONVERS : portail et abri de jardin - Maison de Terre

Jean-Pierre GUILLERMIN : clôture et abri de jardin - Chef-Lieu

Christophe CAPLETTE : portail - Piracot

Patrice NAVET : clôture et abri bois - Les Contamines

René FERARIS : ravalement de façade - Chez Jacquet

Christophe COIGNY : fermeture partielle d'un auvent et capteurs photovoltaïques - Chef Lieu

Joël DUCRET : abri de jardin - Les Contamines

Daniel GAVOTTE : abri de jardin - Chef-Lieu

François LAPLACE : modification de pente de toiture - Chef-Lieu

Claude BONTRON : abri de jardin et clôture - Chef-Lieu

Jean-Claude DUMONT : abri à camping-car et clôture - Les Contamines

Yves GRANDMAISON : fermeture de loggia - Chez Jacquet

Christophe GRAUX : abri de jardin et pergola - Chef-Lieu

Gustave PERNOUD-PORTE : aménagement d'un lot - Chef-Lieu

### CU d'opérations

Monique BOSSON : transformation d'un garage en habitation - Montpelly

Jean-Paul VIRET : maison individuelle - Chef-Lieu

### Lotissements

Bernard et Gilbert BONTRON : 3 lots - Maison de Terre



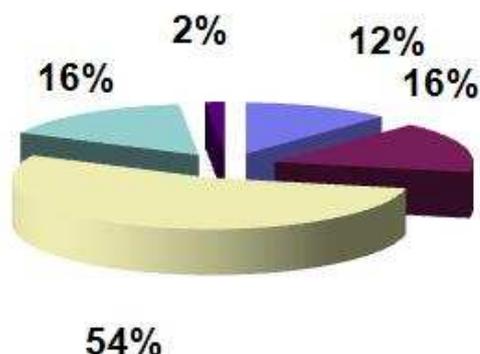
Télécharger les formulaires  
d'urbanisme sur le site  
[www.versonnex74.fr](http://www.versonnex74.fr)

## BUDGET DE LA COMMUNE

## Budget principal

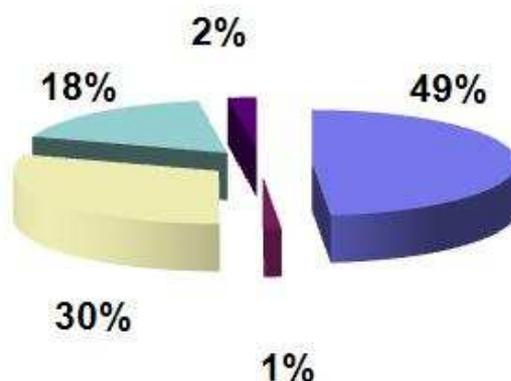
## FONCTIONNEMENT Dépenses

Charges à caractère général	58 250,00 €	12%
Charges de personnel et élus	78 705,00 €	16%
Virement investissement (autofinancement)	261 395,61 €	54%
Charges de gestion courante	78 363,34 €	33%
Charges d'intérêts	7 650,00 €	2%
Dotations aux amortissements	- €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>484 363,95 €</b>	



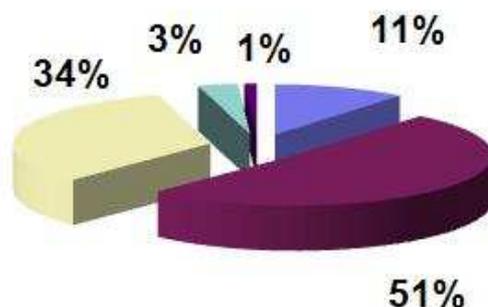
## FONCTIONNEMENT Recettes

Excédent 2007	235 109,95 €	49%
Produits et services	6 750,00 €	1%
Impôts et taxes	145 945,00 €	30%
Dotations de l'Etat	85 559,00 €	18%
Produits de gestion courante	11 000,00 €	2%
<b>TOTAL</b>	<b>484 363,95 €</b>	



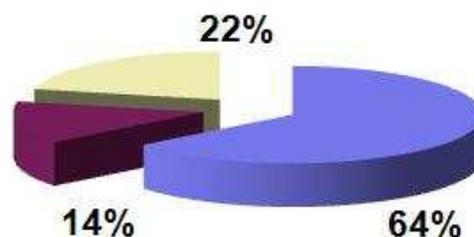
## INVESTISSEMENT Dépenses

Déficit	44 466,67 €	11%
Terrains – bâtiments	208 300,00 €	51%
Travaux	136 200,09 €	34%
Remboursements d'emprunts	13 350,00 €	3%
Frais d'études	4 000,00 €	1%
<b>TOTAL</b>	<b>406 316,76 €</b>	



## INVESTISSEMENT Recettes

Autofinancement	261 395,61 €	64%
Dotations diverses	57 575,00 €	14%
Subventions	87 346,15 €	21%
<b>TOTAL</b>	<b>406 316,76 €</b>	



En septembre 2008, le bureau de l'APE a été renouvelé. Voici ses nouveaux membres :

**Présidente** : Mme Aline SNYKERQUE  
(Val-de-Fier)

**Vice-Présidente** : Mme Estelle MANDALLAZ  
(Val-de-Fier)

**Trésorière** : Mme Sandrine BIANCO  
(Versonnex)

**Secrétaire** : M. Franck PIGEAU (Versonnex)

**Membres** :

Mme Agnès DUCRET (Versonnex)  
M François LAPLACE (Versonnex)  
M Arnaud PANABIÈRE (Versonnex)  
M Sébastien REARD (Versonnex)

## Quelques moments forts en 2008

## Calendrier des manifestations 2008-2009

**22 novembre 2008** : soirée tartiflette - salle des fêtes de Versonnex

**Décembre 2008** : vente de sapins de Noël et participation au Téléthon de Val-de-Fier

**Fin février 2009** : soirée campagnarde à Val-de-Fier

**Mars 2009**: carnaval

**10 mai 2009** : brocante de Versonnex

**Juin 2009** : fête des écoles et son repas



La Brocante



La Soirée Tartiflette

## D'une ferme à l'autre

Le 27 novembre 2007, les petits et moyens de la classe maternelle se sont rendus à la ferme chez Isabelle et Pierre Laplace.

Là, ils ont découvert des petits veaux, des « filles » un peu plus âgées, des « mamans », des vaches « en grandes vacances », séparées des autres et portant un bébé dans le ventre.

Ils ont vu la nourriture des bêtes : le foin, le sel, les vitamines, la farine, résultat du concassage des graines. Et, cerise sur le gâteau : ils sont montés sur le tracteur !! Ils ont vu aussi la voiture des vaches (la bétailière) !

Après une distribution de papillotes, les enfants sont rentrés à l'école, enchantés de cette visite.

Merci à Pierre et Isabelle pour les explications imagées, très bien adaptées aux petits et surtout merci pour l'accueil chaleureux !

Et puis, le 20 mai 2008, avec une météo incertaine jusqu'au dernier moment, les petits sont partis à Massingy, à la ferme pédagogique du Haut-Chamboé, où le car les a conduits par une petite route étroite.

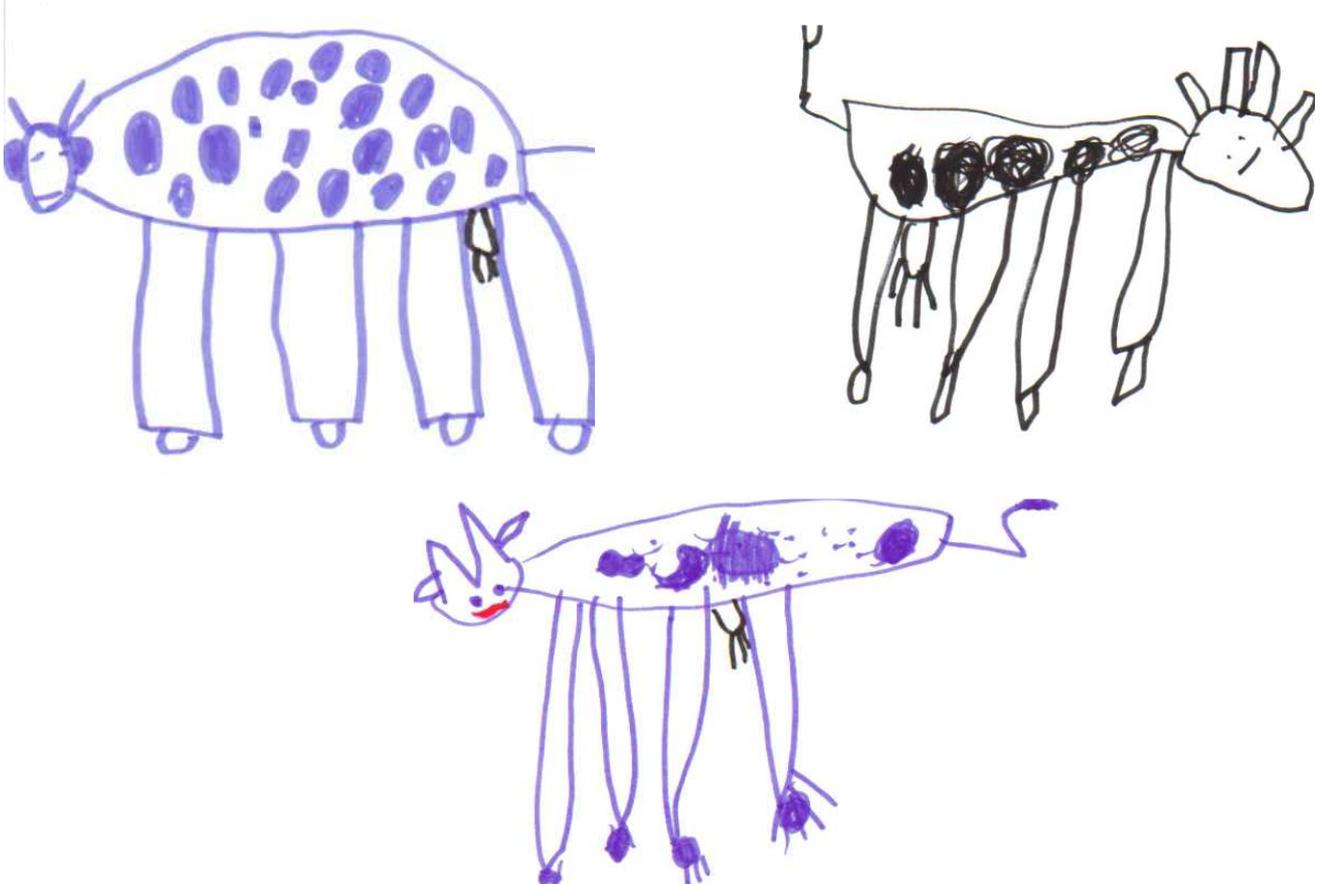
Là-bas, ils ont pu découvrir les animaux de la ferme. Ils ont pu regarder et toucher des poussins et des lapins pas ordinaires. Ils ont pu écouter le cri terrible de la pintade, observer un vieux dindon devenu méchant. Ils ont donné du pain à la chèvre, regardé Zoé la pouliche...

Pendant qu'un groupe visitait avec madame Journet, les autres enfants faisaient des jeux éducatifs à l'intérieur, sur le thème de la ferme.

Le pique-nique tant attendu est enfin arrivé : repas à l'intérieur dans un local aménagé à cet effet, la bise ne permettant malheureusement pas de déjeuner dans le pré.

Merci à madame Journet d'avoir fait partager aux enfants sa passion des animaux.

*Qui sait, des vocations ont peut-être vu le jour ? L'avenir nous le dira....*



## Percussions à l'école

Comme chaque année, le SIGAL (Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Albanais) finance les activités d'éveil musical dans les écoles des cantons d'Alby-sur-Chéran et de Rumilly. Cette action permet aux écoliers du regroupement pédagogique intercommunal de Val-de-Fier et Versonnex de bénéficier tout au long de l'année d'intervenants de qualité.

La répartition des frais du SIGAL est la suivante pour les 2 communautés de communes :

- Communauté de Communes de Rumilly : 73 %
- Communauté de Communes du Pays d'Alby : 27 %

pour une somme globale de 50 000 € annuels dégagée par le SIGAL en faveur des écoles des 2 cantons.

« L'année dernière, on a appris à jouer du djembé avec Alain : il y avait les grands et des petits djembés. Alain a travaillé avec les maternelles, les CP, les CE1, les CE2, les CM1 et les CM2. A chaque cours, on faisait de nouvelles choses. Alain nous a montré comment fabriquer un tambour : il faut un tuyau en pvc, une couverture de livre, du scotch double face, des kleenex, et deux morceaux de bois longs comme la distance entre le coude et le petit doigt.

On a aussi joué sur d'autres instruments de musique : le gong, les maracas, le barsheim, le vibraslapp, le tambourin ...

On a eu 8 séances en tout.

On a fait un spectacle de musique.

C'était vraiment très bien ! »

**Les élèves de la classe de CE2-CM1**



## L'ÉCOLE, Classe découverte

### Classe découverte à Chamonix

« Avec les CE2, CM1 et CM2, du 2 au 6 juin, on est allé à Chamonix, On est resté 5 jours et 4 nuits. Le 1<sup>er</sup> jour on a pique-niqué.

Au petit-déjeuner, il y avait des céréales avec du lait, du chocolat chaud, du pain avec du nutella, de la confiture, du miel. Au déjeuner, il y avait un peu de tout, et au dîner, il y avait de la soupe et des légumes avec de la viande. Une fois, on a mangé une glace et c'était bon.

Un soir, dans la salle de télévision, on a regardé un DVD de l'émission « c'est pas sorcier » sur le Mont-Blanc.

On s'est vraiment bien amusé ! »

#### Les élèves de la classe de CE2-CM1

« Nous avons admiré :

##### Le glacier des Bossons



La Mer de Glace (galerie des Cristaux, le train de Montenvers, exposition faune et flore)



L'espace météo de la Maison de la Montagne,

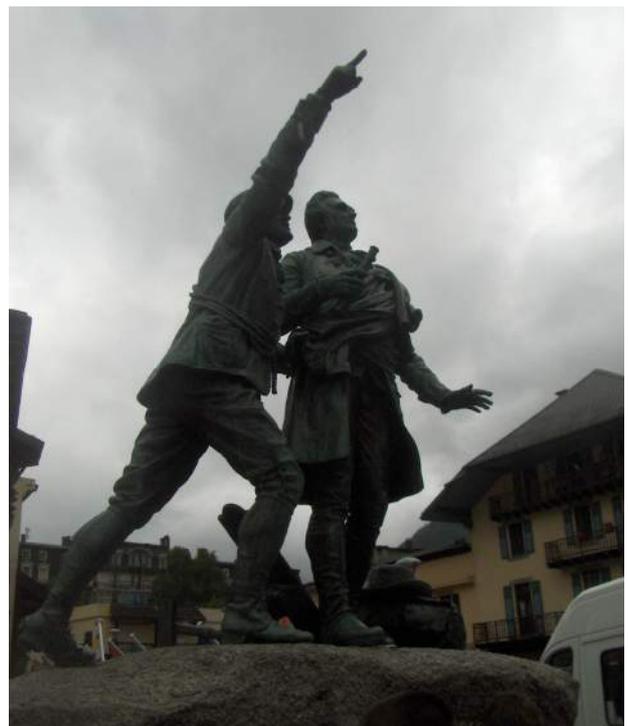


Nous avons fait de l'escalade à la falaise des Gaillands, de la tyrolienne, une randonnée, et une boum ! »

Les expositions de l'espace Tairraz : « des Glaciers et des Hommes », les Cristaux,



La ville de Chamonix



Les élèves de la classe de CM1-CM2



Les dessins des enfants (Fête des mères)



Randonnée Versonnex 2008



Une pause bien méritée au stand ravitaillement  
(Randonnée Versonnex 2008)



Versonnex sous la neige



Repas des agathines



La classe découverte à Chamonix

Le Mont-Blanc depuis Versonnex



Les séniors de Versonnex lors du repas annuel



Quelques papas en quête de photos (Fête des mères)

Outre des panoramas qui sont quelquefois à couper le souffle, Versonnex nous offre aussi des surprises au détour d'un chemin. Il est des endroits devant lesquels nous passons chaque jour et auxquels nous ne prêtons pas attention. Et si le temps d'une petite promenade dans le village, nous nous donnions l'occasion de découvrir certains vestiges discrets, témoins muets et moussus d'un passé révolu, nichés au cœur des hameaux ? Il s'agit des calvaires qui foisonnent à Versonnex car le saviez-vous, il n'en existe pas moins de cinq sur la commune.

Voici un petit aperçu de ces endroits. Ouvrez l'œil, à vous de trouver où ils se situent ce qui ne vous empêche pas, bien sûr d'aller les admirer de visu ...



1

Si vous avez des anecdotes au sujet de ces calvaires ou encore de leur histoire, n'hésitez pas à les partager avec nous.

D'autre part, nous nous efforçons de réunir une modeste collection sur l'histoire de Versonnex. Si vous possédez de vieux documents, des photos anciennes témoignant de l'histoire du village, vous pouvez les apporter en mairie où ils seront scannés et vous seront restitués dans les plus brefs délais. Un grand merci pour votre aide qui nous permettra de conserver la mémoire de Versonnex.



2

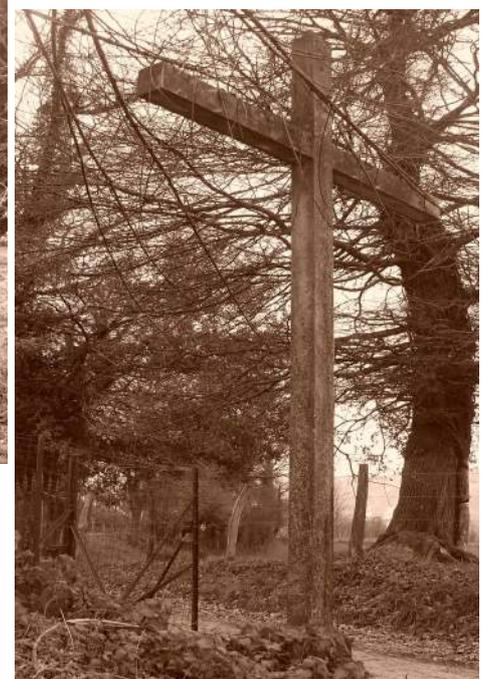


4



3

- 1 - Chef-Lieu (1874)
- 2 - Cimetière (1840)
- 3 - Montpelly (1874)
- 4 - Chez Jacquet (1931)
- 5 - Maison de Terre (1955)



5

A une époque où maintes abréviations et sigles voient régulièrement le jour, on peut se demander ce que signifient effectivement ces 4 lettres.

Il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale. Présente dans chaque commune, cette commission présidée par le Maire, est composée d'élus et de personnes nommées par le premier magistrat. Sa mission est d'accomplir des actions orientées vers la population telles que l'aide et l'accompagnement aux personnes âgées ou handicapées ou aux foyers en difficulté.

Mais dans notre commune, l'équipe du CCAS a aussi un rôle plus festif. C'est elle qui se charge d'organiser les manifestations auxquelles sont conviés tous les habitants du village.

Ainsi, cette année la fête des Mères, tout comme la commémoration du 8 mai ont rencontré un vif succès.

Mais le CCAS a aussi innové en organisant des après-midis Thé et Café pour les plus de 70 printemps. Ceci nous donne l'occasion de fêter les anniversaires mais surtout de se retrouver chaque trimestre, plus ou moins nombreux - au vu des emplois du temps bien remplis des seniors - et de partager un agréable moment que ce soit en discutant à bâtons rompus ou encore le temps d'une partie de belote mais dans tous les cas non sans avoir dégusté un

délicieux gâteau ...

Enfin le CCAS ne serait pas ce qu'il est à l'heure actuelle sans l'engagement et l'investissement des membres bénévoles qui ont œuvré en coulisse pendant des années et qui ont décidé de passer la main. Nous ne citerons pas nommément ces bonnes volontés mais qu'elles en soient sincèrement remerciées par ces quelques lignes ...

Le CCAS a encore pleins d'idées pour les années à venir mais chut, vous les découvrirez en image dans les prochains bulletins ...

Pour Versonnex, le CCAS est composé des personnes suivantes : la Présidente, Madame le Maire Hélène Buvat, 4 membres élus, mesdames Marie Givel et Dominique Philippot, messieurs Didier Galliot et Robin Laplace et 4 membres nommés par le Maire, madame Agnès Ducret, messieurs François Laplace, Hervé Chêne et Michel Mollier.

#### Calendrier des manifestations pour 2009

Samedi 10 janvier : Vœux du Maire

Mercredi 25 février : Après-midi Thé et Café

Dimanche 22 mars : Repas des Anciens

Vendredi 8 mai : Armistice 39/45

Samedi 6 juin : Fête des Mères

Mardi 23 juin : Après-midi Thé et Café

Mercredi 11 novembre : Armistice 14/18

## Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation de Madame le Maire et du Conseil Municipal pour la commémoration de l'armistice. Après la prestation de la fanfare Le Réveil Rumillien, l'émotion était palpable lors du dépôt de gerbe par Madame le Maire et Monsieur Léon Jacquet, un ancien combattant habitant la commune.

La commémoration s'est achevée autour d'un amical vin d'honneur organisé par le CCAS, et servi sous le préau de la salle des fêtes.



## Randonnée pédestre à Versonnex 1<sup>ère</sup> édition

Le conseil municipal a invité tous les habitants de Versonnex à une randonnée pédestre le dimanche 15 juin.

Trois parcours différents attendaient les randonneurs : celui de « crête » ; « le réservoir » et « Piracot/Val de Fier ».

Les plus courageux ont pu enchaîner les 3 circuits !

Le café attendait les marcheurs au départ et l'organisation avait prévu le ravitaillement !!

Le but recherché était de faire découvrir les sentiers de la commune en toute convivialité et vu l'enthousiasme des participants, l'objectif est atteint !

Nul doute que la Municipalité aura envie de renouveler l'expérience !



## Belle journée pour les Mamans de Versonnex

Malgré une journée pluvieuse, ce fût un joli rayon de soleil pour les Mamans de Versonnex.

En effet, elles ont été conviées samedi 24 Mai à 12 heures à la salle des fêtes, qui pour l'occasion, avait été décorée à leur insu grâce aux dessins de leurs enfants.

Chaque maman a reçu une rose, et c'est ensuite en toute convivialité et non sans émotion, que se sont retrouvées toutes ces dames autour d'un vin d'honneur offert par le CCAS et la Municipalité. Les conjoints étaient de la fête évidemment !

Les enfants ...



Et leurs mamans !

## STEP : Journée portes ouvertes

17

Tous les Versonnexoïses étaient conviés le samedi 25 octobre dans la matinée pour une visite de la station d'épuration.

Cette invitation avait deux objectifs :

Permettre aux nouveaux habitants ou à ceux qui n'avaient pu se rendre à l'inauguration en 2005 de visiter, et surtout sensibiliser la population aux « bons gestes » pour l'environnement.

Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation lancée par l'équipe municipale.

Les élus, sur place, ont expliqué le principe de fonctionnement de cette station « macrophytes » à lit de roseaux :

Le sable dans les filtres a pour mission de retenir les plus gros déchets, tandis que les roseaux plantés permettent grâce à leur rhizome une bonne oxygénation et donc le développement de bactéries « macrophytes » qui interviennent dans la décomposition des déchets.

Les habitants ont été ensuite invités à constater le résultat de l'effluent traité en sortie de station : le liquide recueilli ressemble à de l'eau limpide mais impropre à la consommation et il finira ensuite son parcours dans la Morge.

Les visiteurs ont bien compris, après avoir suivi le trajet de l'eau usée, l'importance de ne pas jeter dans les regards ou les sanitaires des objets ou produits non-biodégradables tels que lingettes, serviettes, préservatifs, mégots, solvants divers...

Si certains déchets réussissent à être stoppés par la grille, d'autres finiront malheureusement leur course dans la nature... au milieu des roseaux !!!

Au terme de cet exposé, c'est sous un soleil radieux et autour du verre de l'amitié, que s'est achevée la visite en toute convivialité.





En parcourant ce bulletin et ne serait-ce qu'en jetant un rapide coup d'œil à la page de couverture, vous vous serez aperçu que l'eau est à l'honneur. Bien avant les phénomènes de pollution, de réchauffement climatique ou de protection de la planète, l'eau a été considérée comme un bien précieux, surtout à la campagne...

Nous avons rencontré quelques aînées du village qui nous ont livré leurs souvenirs nous ramenant aux années 40.

Outre la préparation des repas, les diverses tâches ménagères et la toilette, l'eau était indispensable non seulement à l'arrosage des potagers mais aussi à l'entretien des bêtes.

Les plus chanceux possédaient leur propre puits et les autres ménages pouvaient soit avoir un puits commun ou encore aller puiser l'eau dans des bassins d'eau de source. Sur la commune de Versonnex, il existe encore 2 bassins d'époque qui sont toujours alimentés : un grand bassin communal qui se trouve à Piracot et un plus petit bassin au Chef-Lieu qui appartient à des particuliers et qui sert à l'occasion à désaltérer les montures des cavaliers en balade.

Les autres bassins ont eux été reconvertis tel celui de Montpelly qui fait office de bacs à fleurs pour le plus grand plaisir des yeux en été ou encore un vieux bassin entreposé sous le préau de la mairie qui retrouvera une nouvelle jeunesse dès l'année prochaine et le grand bassin de Montpelly qui devrait être restauré.

Les manières de tirer l'eau au puits ont varié suivant les époques et l'ingéniosité des propriétaires. Que ce soit avec une manivelle, ou plus tard avec une pompe à bras et avec l'arrivée de la fée électricité (de 1913 à 1925) avec un petit moteur électrique, le résultat était le même : l'eau était recueillie dans des seaux ou des brocs qu'il fallait ensuite transporter.

Si cette eau était destinée à la toilette, on devait encore la chauffer et la transvaser dans de grands baquets en zinc pour faire ses ablutions. Quant à la petite toilette quotidienne, elle était souvent faite dans une cuvette posée à même la table car chaque ménage n'était pas équipé d'un évier en pierre. Lorsque c'était au tour des enfants, il n'était pas rare que le sol de la cuisine ressemble à une mare aux canards mais les petits chenapans étaient vite réprimandés. Pas le temps de s'amuser car il fallait encore aller jeter les eaux usées.

De l'avis de toutes les personnes interrogées, la tâche la plus ardue était la lessive.

Contrairement à d'autres régions, il semble qu'il n'y avait pas de jour « fixe » pour laver le linge.

Cette tâche était principalement effectuée par la maîtresse de maison mais on pouvait faire appel à une dame Germain de Mionnaz qui louait ses services dans les villages alentour. Beaucoup se souviennent de ce petit bout de femme toute fluette et voutée, les doigts déformés à la tâche, et à laquelle on ne pouvait pas donner d'âge.

On faisait préalablement tremper le linge dans de l'eau tiède avec de la lessive. Il pouvait arriver que le linge attende 2 ou 3 jours car le maître de maison avait besoin de l'aide de son épouse aux champs et tout était à recommencer, le linge ayant commencé à sentir...

Le matin de la lessive, on allait chercher cinq ou six seaux d'eau au puits pour la faire chauffer au feu de bois, qu'il fallait constamment alimenter. On posait ensuite le baquet sur un support, à hauteur d'homme (ou plutôt de femme) puis on y introduisait une planche destinée à supporter les pièces de linge pour les savonner et les frotter avec une brosse de chiendent.. On pouvait utiliser du savon noir ou du savon de Marseille en carré bien sec car plus efficace et



économique. Pendant la guerre et ses privations, il a fallu recourir aux recettes de grands-mères, c'est-à-dire le lavage au lissieu, obtenu avec de la cendre qu'il fallait tamiser et bouillir. Il existait aussi des machines à laver mais toutes manuelles, principalement à manivelle pour brasser le linge.

Puis, la lessive de blanc était mise à bouillir dans une lessiveuse. Il existait aussi un modèle un peu plus performant où un tuyau central surplombé d'un champignon conduisait la vapeur d'eau vers le couvercle d'où de fines gouttelettes retombaient sur le linge, comme un système d'alambic. Là aussi il fallait le déposer sur une source de chaleur et le remplir manuellement d'eau.

Pendant que le linge blanc était en train de bouillir, on s'attaquait aux pièces de couleur, les plus difficiles à laver car les vêtements de travail étaient faits d'un tissu très résistant et ils étaient très souvent souillés de taches difficiles à éliminer. Et le processus recommençait.

Le linge lavé était alors mis dans des gerles ou cuiviers et chargé sur des brouettes pour aller à différents points du village afin d'être rincé. On voyait que le linge était rincé lorsqu'il ne subsistait plus de traces blanches dans le courant.

Venait enfin l'ultime étape de la lessive et non la moindre : tordre le linge afin d'en extraire la dernière goutte d'eau. Tâche plus ou moins ardue et physique en fonction du type de linge.

Certaines dames rinçaient directement au petit bassin chez elles, ou s'entendaient avec leur voisine comme c'était le cas au Chef-Lieu ou chez Jacquet, d'autres avaient la chance d'avoir un bassin dans leur hameau comme à Montpelly, Piracot ou encore aux Contamines. Quant aux dames de Maison de Terre, elles chargeaient leur linge dans une petite charrette à bras et se rendaient soit au Moulin de la Fascine soit au Moulin de Gerbaz.

A Gerbaz, un petit bief avait été aménagé à cet effet dans un bras peu profond de la Morge. Quelquefois, les enfants accompagnaient leur mère, heureux de retrouver leurs copains du moulin et il fallait garder un œil en permanence sur les gentils garnements de crainte d'en voir un tomber à l'eau en jouant à chat perché sur la murette.

Une fois le linge rincé, on le remettait dans les cuves et là, il fallait reprendre le chemin du retour et cette fois-ci dans le sens de la montée. Impossible de faire la route seule car il fallait une personne pour tirer la charrette et une autre pour la pousser.

De retour à la maison, les doigts engourdis par le froid, les bras durs d'avoir charrié les gerles et le dos encore tout endolori de s'être penchée pour rincer le linge, il fallait l'étendre. Ensuite, la journée reprenait son cours... Il fallait remettre la cuisine ou la buanderie en état, aller s'occuper des bêtes, préparer ou réchauffer la soupe et vaquer aux tâches ménagères et coucher les enfants.

Les travaux de raccordement à l'eau courante pour le village de Versonnex ont été achevés en 1964 et, ironie du sort sous des pluies torrentielles lors de l'été précédent. Inutile de dire que ce progrès, tout comme l'électricité ont été une bénédiction pour toutes les femmes de la commune et nul doute que la prochaine fois que nous traverserons le pont de Gerbaz ou que tout simplement nous passerons devant un bassin ou un lavoir, nous aurons une petite pensée pour nos aînées...

## La Morge... des riverains sous le charme...

Entre sable et galets elle coule, parfois tranquille, gronde, creuse, enfle et emporte tout sur son passage.

Elle est une présence à la fois discrète et imposante, vive et tonifiante mais jamais pesante et ce ne sont ni les riverains, ni les pêcheurs et encore moins les promeneurs qui diront le contraire.

Elle habite les lieux en dévalant une trentaine de kilomètres, imperturbable, telle une sentinelle, elle assiste stoïque et impuissante à la frénésie des hommes !

Elle est un élément précieux de notre paysage, de notre cadre de vie.

Comme tous les cours d'eau de l'Albanais, qui font entre autre l'identité du territoire, nous devons de la préserver. Elle appartient à notre patrimoine naturel, elle est notre bouffée d'oxygène, il est donc de notre responsabilité de veiller à ne pas être une source de pollution ou de dégradation pour son milieu et les organismes qu'elle abrite.

Une chose est sûre, nous sommes en train de prendre conscience de l'équilibre fragile de nos ressources naturelles, ressources auxquelles indéniablement nous sommes attachés. Il nous faut être vigilant car de l'attention que nous porterons à notre environnement dépendra son avenir dans la durée. Et la Morge pourra ainsi faire encore rêver plusieurs générations d'enfants petits et grands si nous le décidons !



## Portrait d'une habitante : la Salamandre



**Nom :** Salamandre  
**Particularité :** noire, taches jaune  
**Taille :** jusqu'à 25 cm  
**Son garde-manger :** vers, insectes ...

**Habitat :** les sous-bois

**Mode de vie :** s'enterre le jour

pour ressortir à la tombée de la nuit

**Ses goûts :** elle adore l'humidité après la pluie et se cacher dans de petites cavités à l'abri des regards.

Elle ne présente pas de danger pour l'homme.

Avez-vous déjà observé une salamandre ?  
Notre région en regorge.

On l'observe particulièrement à la tombée de la nuit après une petite pluie. C'est un animal étonnant, sa nonchalance peut surprendre mais ne nous y trompons pas, la salamandre est organisée, prête à s'immobiliser si un intrus pénètre son territoire comme pour se rendre invisible. Elle peut même dégager une odeur forte pour éloigner ses prédateurs potentiels. Elle déteste l'eau, peut même se noyer, elle ne s'en approche que pour pondre et libérer ses œufs plus facilement.

La Salamandre fascine, on lui prête des pouvoirs surnaturels, on dit entre autre qu'elle a le pouvoir de régénérer un membre lorsque celui-ci est endommagé, les biologistes se penchent là-dessus ! François Ier l'a choisie sur ses armoiries, à cette époque, on croyait qu'elle crachait le feu et vivait dans les flammes.

Ce que la légende n'expliquait pas c'est qu'elle adore se cacher dans le bois, lorsque ce dernier était ramassé, déposé dans une cheminée et enflammé, notre salamandre n'avait d'autre choix que de prendre « ses jambes à son coup » avec le flegme qu'on lui connaît et qui lui confère une sorte d'apparente assurance !

Mais l'animal qui crache le feu, c'est bel et bien le dragon, ne pas confondre !

## Transports collectifs

### Lignes Interurbaines de Haute-Savoie (LIHSA)

Depuis septembre 2008, le Conseil Général de Haute-Savoie, en concertation avec la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, a mis en place une nouvelle signalétique "LIHSA" sur les lignes régulières ouvertes au public autre que les scolaires. Nous vous livrons ci-dessous des précisions concernant la ligne 32 accessible à Vallières. D'autres lignes et réseaux sont empruntables dans le canton pour rejoindre Rumilly, Annecy ou Chambéry. Le point le plus proche pour les habitants de Versonnex est situé à l'église de Vallières.

### Les points d'arrêts de la ligne 32 accessible à Vallières :

- RUMILLY Gare SNCF
- RUMILLY Pont Neuf
- VALLIERES Ancien Chef-Lieu
- VALLIERES les 4 chemins
- HAUTEVILLE SUR FIER La Croix
- HAUTEVILLE SUR FIER Chef-Lieu
- HAUTEVILLE SUR FIER Le Vernay
- HAUTEVILLE SUR FIER Les Onges
- HAUTEVILLE SUR FIER Les Grands Prés
- VAULX La Croix
- NONGLARD Chez Pochat
- LOVAGNY Mairie
- LOVAGNY Ancien lavoir
- POISY Centre arrêt SIBRA
- MEYTHET Collège Jacques Prévert
- CRAN GEVRIER Lycée Ch. Baudelaire
- SEYNOD Eglise des Bressis
- ANNECY gare routière sud
- ANNECY lycée G. Fauré



Des informations sur les horaires seront apposées aux points d'arrêts, sur des "totems" afin que l'utilisateur puisse les identifier facilement.

Sachez que si vous souhaitez emprunter l'une ou l'autre de ces lignes, vous pouvez vous procurer les billets dans le car, ou auprès de la société d'autocars "Savoies Tourisme" située à Rumilly.

#### Pour tout renseignement, contacter :

SAVOIES TOURISME : 04 50 01 84 20  
 Site internet : [www.savoiestourisme.com](http://www.savoiestourisme.com)  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES : 04 50 01 87 00  
 Site internet : [www.cc-canton-rumilly.fr](http://www.cc-canton-rumilly.fr)



## Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux familles :

### Au Chef lieu :

Myriam et Mikaël ARIAS  
Elisa et Frédéric CHEVALLIER  
Sylvie et Pierre GRAND  
Sandrine et Sylvain REVOL  
Gladys et Antoine SPRING

### A Maison de Terre :

Alexandra et Stéphane BRUNEAU  
Maud et Willy DROUARD  
Stéphanie et Fabrice FAVRE  
Karine et Sébastien REARD  
Maria et Ludovic RIVOLLET  
Thérèse et Hervé VITALI

### A Piracot :

Anne et Benoît CALLOUD  
Karine et Nicolas MERMILLOD-BONTEMPS  
Benoît PFEND  
Marie-Pierre ROIGNANT

### Au Montpelly :

Elodie et Richard STINAT

## Les artisans et agriculteurs

Bienvenue à une nouvelle entreprise : ABCE  
Bertrand CHARDON - Chez Jacquet -  
électricité, photovoltaïque

Bonne continuation aux artisans de  
Versonnex :

- Stéphane BOSSON : réseaux VRD ;
- Mohamed BOUKANOUF : plâtrerie ;
- Louis CHULLIAT : isolation - peinture ;
- Boris DUFRENE : maçonnerie ;
- Jean-Yves MOMMER : balayage mécanisé de chaussées.

Et aussi à nos agriculteurs :

Jean-Claude BUFFET  
Daniel et François LAPLACE  
Isabelle et Pierre LAPLACE  
Alice et Jean-François PITOLLAT  
Dominique ROUPIOZ et Serge TERRIER  
André TISSOT

## Etat civil

### NOS JOIES

Nous avons la joie d'accueillir :

**Malone** née le 21 décembre 2007 au foyer de Valérie et Hervé REY

**Margot** née le 4 janvier 2008 au foyer de Béatrice et Arnaud PANABIÈRE

**Zélie** née le 28 Janvier 2008 au foyer de Gladys et Antoine SPRING

**Emilien** né le 27 mars au foyer d'Aline et Gabriel CRASSIER

**Baptiste** né le 30 juin au foyer d'Anne et Benoit CALLOUD

**Valentin** né le 26 août au foyer de Stéphanie et Yves MARTY

**Tahia** née le 8 septembre au foyer de Karine et Sébastien REARD

**Eric** né le 22 septembre au foyer de Céline et Dominique MUGNIER

**Emma** née le 1<sup>er</sup> octobre au foyer de Nathalie et Gilles FABRE

### Tous nos vœux de bonheur à :

**Véronique JOUI et Bernard PERROD** mariés le 10 mai 2008

**Stéphanie MAHIEUX et Yann BIJASSON** mariés le 4 octobre 2008



Mr & Mme PERROD



Mr & Mme BIJASSON

### NOS PEINES

**Michel LAPLACE** nous a quittés le 30 août 2008 à l'âge de 72 ans

**Angélique GAY** nous a quittés le 1<sup>er</sup> octobre 2008 à l'âge de 28 ans



## Au revoir Michel ...

Qu'elle était petite l'église de Versonnex pour accueillir tous ceux qui, proches ou connaissances voulaient rendre un dernier hommage à leur ami Michel en ce matin du 3 septembre...

Né en 1936, son enfance fut marquée par la guerre et les privations. Aîné d'une famille de 3 enfants, il dût dès l'âge de 14 ans aider sa mère pour les tournées de l'épicerie familiale montée par son père Fernand et son grand-père, en plus des travaux de la ferme. L'affaire familiale requérait l'énergie de tous, y compris celle de sa grande cousine Claire qui veillait sur les petits.

Dans sa jeunesse, son intérêt pour l'éducation religieuse le poussa à participer activement à des rencontres et veillées avec les jeunes des alentours : « les coupes de la joie » des Jeunesses Agricoles Chrétiennes. Ses jeunes années furent marquées, en dehors du travail, par les parties de belote entre amis, les jeux de quilles et les bals.

Ensuite ce fut le service militaire pendant 27 mois, dont la guerre d'Algérie qui le marqua à tout jamais par la dureté des faits d'armes, des embuscades. Il n'aimait pas la guerre, et par réaction sans doute à ce qu'il y avait vécu, il ne fût jamais très dur avec ses enfants. Sa seule consolation fut d'avoir pu rendre service à la population algérienne.

En 1962, une rencontre va changer sa vie : lors d'une tournée à Sion, il fait la connaissance d'une jeune fille prénommée Francise, et c'est le coup de foudre. Mariés en 1963, ils auront 4 enfants : Marie-Paule, Pierre, Jean-Marc et Bertrand. Pendant 36 ans au total, Michel aura fait les tournées dans tout le canton et au-delà, épaulé par sa femme et ses enfants, tant pour le commerce que pour l'exploitation agricole.

Tout au long de sa vie, Michel fit preuve d'un engagement mutualiste sans faille : président de la caisse locale de Versonnex à Groupama, vice-président de la caisse sud-est du Crédit Agricole, administrateur fondateur de la coopérative laitière de Val-de-Fier en 1967. Elu en 1965, il fut pendant 30 ans un conseiller municipal dévoué à son maire. Son élection de maire-adjoint en 1991 sous la mandature de M. Michel Dufrêne fut pour lui un grand honneur.

En 2002, Michel passe des moments difficiles avec la découverte de la maladie de Francise. Jusqu'aux derniers moments, en 2004, il reste auprès d'elle pour l'entourer avec ses enfants de toute son affection. Après une année très dure pour lui en 2005, Michel avait retrouvé le moral, grâce notamment à ses amis du Club des Anciens de Val-de-Fier, à la société d'agriculture de Rumilly, à la troupe de théâtre de Clermont et bien sûr aux anciens d'AFN, avec qui il avait gardé des liens très profonds. Finalement la maladie l'a emporté le 30 août.

Les nouveaux habitants de Versonnex se rappellent comme ils étaient accueillis lors de leur premier passage à l'épicerie Laplace : par ses questions, son intérêt pour eux, Michel leur souhaitait la bienvenue, et chacun se sentait alors faire vraiment partie du village. Michel aimait les gens, et les gens le lui rendaient bien...

Aujourd'hui, Michel, nous sommes tous orphelins de toi, et nous gardons pour toujours au fond de nos cœurs ta gentillesse et ta noblesse d'âme.



*Sur le tertre de Crête  
Sort une vieille tour  
Où le regard s'arrête  
Où s'enfuit le vautour  
Quand les monstrueux gnomes  
Vont gémir sur les monts,  
Quand les hideux fantômes  
Des fantasques démons  
Au milieu des décombres  
Etendent leurs grands bras  
Trainent dans les nuits sombres  
Leurs fers avec fracas ...*

*J. Berlioz*

*Le Val de Fier et ses environs.*

*Souvenirs et légendes*

*Avec l'aimable concours de M. Henri VOIRON*